



## Contrat avec Abritel

-----  
Par tuliBab

Dans mon contrat avec Abritel le paiement de la location se fait en 2 versements : 1er versement : 50% par Abritel - 2ème versement : 50% à l'arrivée du vacancier. Dans le contrat de location que j'envoie à chaque vacancier, je stipule que le "2ème versement ne doit être en aucun cas versé à Abritel". Le problème c'est qu'Abritel envoie une semaine avant leur arrivée, un mail les incitant à régler le 2ème versement. (ce qui me vaut, bien sûr, des frais en plus!!!!). Abritel me reproche : "vos réponses aux demandes de renseignements peuvent inviter les vacanciers à vous contacter, réserver ou payer en dehors du site.....un tel message est contraire aux politiques de notre site".

Je ne comprends pas. En fait Abritel me reproche l'envoi de mail leur disant qu'ils ne doivent pas régler le 2ème versement à Abritel mais à leur arrivée.  
Je vous remercie pour votre réponse.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous devez respecter le contrat et demander un paiement direct ne semble pas autorisé.  
De plus cette pratique prive le vacanciers des recours prévus par les CGV de la plateforme.  
Donc revenez dans les règles. Si les frais sont trop élevés, louez en direct.

-----  
Par tuliBab

Mais le contrat avec Abritel stipule bien qu'il y a 2 versements. (un par Abritel et l'autre à leur arrivée)  
En quoi je ne respecte pas le contrat !!!!

-----  
Par morobar

Bonjour,  
Voici ce que je lis:

==  
Certains hôtes autorisent le paiement d'une réservation en plusieurs versements. Ils configurent leur calendrier des paiements selon leurs préférences.

Lorsque vous réservez une propriété, vous verrez dans votre devis si l'hôte demande un, deux ou trois paiements pour la réservation.

Le premier paiement est effectué au moment de la réservation. Les dates d'échéance pour tout paiement supplémentaire seront définies à une date choisie par l'hôte.

Vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les détails du prix et les échéances de paiements. Quelques jours avant la date du prochain paiement, vous recevez un e-mail avec un lien pour effectuer le paiement. Nous ne débitons pas automatiquement la carte de crédit que vous avez utilisée pour le premier paiement. Vous serez invité à ressaisir les informations de votre carte.

==  
Nulle part il est question de paiement en direct du vacancier vers l'hôte.